

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)



REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple – Un But – Une Foi

REGION DE SIKASSO
Cercle de Bougouni
Commune rurale de Yinindougou

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE YININDOUGOU

2006 - 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Janvier 2006

Introduction

Le monde actuel est confronté à une insécurité alimentaire. Cette insécurité alimentaire est due à diverses causes ; dont autre :

- les possessions limitées des terres ;
- les parasites ;
- l'accès limitée à la technologie améliorée et appropriée ;
- les niveaux élevés des pertes après la récolte ;
- la fourniture insuffisante d'eau ;
- les bradages ;
- le faible accès au marché etc...

En vue de remédier à ce problème, Le Mali a adopté en 2002 la Stratégie Nationale de Sécurité Alimentaire (SNSA) ; ce qui a adoption du cadre institutionnel en 2003, qui est conforme au processus de la décentralisation et implique les niveaux national, régional, local et communal . Tous les acteurs doivent participer aux instances de concertation et de coordination prévues à ces niveaux.

LA SNSA a pour objectifs généraux :

- Assurer les conditions d'une sécurité alimentaire structurelle durable et intégrée ;
- Améliorer la prévention et la gestion des crises alimentaires conjoncturelles.

Il s'agit donc d'assurer la sécurité alimentaire de la population.

On entend par sécurité alimentaire la capacité pour toute personne de posséder

A tout moment un accès physique et économique aux besoins alimentaires de base. (PAM)

Selon la Banque Mondiale, c'est l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé.

Ce concept de sécurité alimentaire repose sur quatre piliers ; qui sont :

- la disponibilité des aliments ;
- l'accès aux aliments ;
- l'utilisation des aliments ;
- la stabilité dans l'approvisionnement.

Le Gouvernement Malien, en vue de mettre en œuvre la SNSA, a créé, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (Décret N° 150/PRM du 18 Mai 2004).

Le Commissariat à la sécurité Alimentaire a pour mission de :

- Elaborer et mettre en œuvre les politiques et les stratégies en matière de sécurité alimentaire :
 - proposer des stratégies, préparer et mettre en œuvre en rapport avec les Départements ministériels concernés les mesures visant à assurer une pleine couverture des besoins alimentaire :
 - procéder à l'analyse des perspectives alimentaires résultant de la campagne agricole et l'identification des Zones sinistrées ou déficitaires ;
 - Planifier, coordonner et contrôler les opérations de distribution des vivres dans les Zones sinistrées ;
 - Elaborer et mettre en œuvre en rapport avec les structures publiques, privées concernées les mesures d'organisation des marchés céréaliers et de modernisation des circuits de distribution des denrées alimentaires ;
 - Veiller à l'information des consommateurs sur les prix et la qualité sanitaire et nutritionnelle des denrées alimentaires.

La Commune Rurale de Yinindougou , conformément à la SNSA et après un diagnostic, a élaboré son Plan de Sécurité Alimentaire (2006-2010). La mise en œuvre de ce plan nécessitera la mobilisation de plus de six cent million cent mille franc CFA (600.100000 F. CFA) par la commune et ses partenaires 5Etat, Conseil de Cercle ,Assemblée Régionale, ONG)

PRESENTATION DE LA COMMUNE

1 Situation Géographique :

Créée par la loi N°96-059 du 04/11/1996, la Commune de Yinindougou se situe dans le Cercle de BOUGOUNI, Région de SIKASSO.

Elle est constituée de 11 villages ; qui sont : Mafélé (Chef –lieu de Commune) ,Narembougou, Banankélé, Lémouroutoumou, Lékoro –Madina, Siélé, Simi-Boa, kokoun, Bougoulaba,Solakoroni,Manfala..

La Commune se situe au Sud du Cercle de Bougouni et est limitée :

- Al’Est par la Commune de Sibirila ;
- A l’Ouest par la Commune de Koussan (C/ Yanfolila)
- Au Nord par la Commune de Garalo ;
- Au Sud par la République de Cote d’Ivoire.

Son climat est de type soudanien avec des précipitations abondantes (1200 à1500mm d’eau par an).

L’abondance des précipitations a favorisé l’émergence d’une forêt très dense qui regorge de nombreuses espèces animales.

La Commune est arrosée par le fleuve Baoulé et son affluent le Dégou.

Son relief est peu accidenté.

2 : Situation Démographique :

La Commune a une population estimée à 6.379 habitants ; avec 50,2% de femmes et 49,8% d’hommes.

3 : La Communication :

Malgré la réalisation du pont de yinindougou sur le Dégou en 2004 la Commune n’a pas encore connu un désenclavement total, faut de pistes praticables en toute saisons.

Par ailleurs, elle est en manque de tous moyens de télécommunications (pas de téléphone, pas de télévision).

4 : Situation Economique :

L’agriculture est la principale activité économique de la Commune .Elle est basée sur le coton. Le sésame, l’arachide, les céréales et les tubercules.

A coté de l’agriculture, il existe l’artisanat, la pêche, l’élevage et le petit commerce.

5 :Environnement institutionnel :

Hormis l'éducation et la santé, les autres services étatiques intervenant dans la Commune sont basés à Manankoro ;

En plus des services étatiques, on note la présence de la CMDT et des ONG ; dont entre autre :

-Jeunesse et Développement : pour l'alphabétisation, la santé, l'éducation civique, la micro finance et le maraîchage

-GRAT : pour l'apiculture.

6 : Equipement Collectifs :

-Education : Une école publique (Mafélé), 07 Ecoles Communautaires et 05 Médersas.

-Santé : Un CSCOM (Mafélé) et une maternité rurale (Narembougou)

-Hydraulique : 21 pompes à motricité humaine

-Autres : La Mairie et le pie

Piliers	Potentialités/Atouts	Contraintes/Problème	Solutions proposées	Indicateurs
<u>Disponibilité</u>	-Existence de terre cultivable -Bonne pluviométrie -Existence de cours d'eau -Existence bas fonds aménageable -Existence bras valides -Pâturage abondant -Existence de massifs forestiers _Existence de ressources faunique et halieutiques	-Insuffisance d'équipements et intrants agricoles -Non maîtrise des eaux de surface -Absence de surfaces aménagées -Persistance de maladies handicapantes (trypanosomiase et onchocercose) -Coupe abusive du bois	-Equiper les agriculteurs de type C et D (50%) -Maîtriser les eaux de surface -Aménager les surface -Lutter contre les insectes nuisibles (glossines, similis) -Appliquer les textes élaborés (Convention locale)	Nombre agriculteurs C et D équipés -Nombre de retenues d'eau -Nombre d'ha aménagés -Taux de prévalence des maladies
<u>Accès</u>	-Existence de marchés saisonniers -Proximité des foires de Manankoro et de Garalo	-Absence de marchés permanents -Insuffisance d'infrastructures routières Insuffisance de moyens financiers	-Promouvoir les marchés locaux -Réhabiliter les pistes -Promouvoir les activités génératrices de revenus	--Permanence des marchés -Nombre de pistes praticables -Pouvoir r d'achat
<u>Utilisation</u>	-Diversité des produits vivriers -Présence des agents de santé	-Méconnaissance de techniques nutritionnelles	-Informer les populations sur les techniques nutritionnelles	Nombre de personnes bien nu tries

<u>Stabilité</u>	-Abondance de la production agricole	-Le bradage	- Sensibilisation de la population -Création de banques de céréales	-Taux de bradage -Nombre de banques de céréales fonctionnelles
-------------------------	--------------------------------------	-------------	--	---

Objectif Global par pilier	Objectifs spécifiques	Activités	Résultats attendus	Indicateurs	Montant	Sources				Périodes (an)				
						Com	CC/AR	Etat	Part	1	2	3	4	
1 :Disponibilité (Augmenter la production agricole)	- Augmenter de 50% la production agricole	-Equiper 1000 agriculteurs de types CetD -Faciliter l'accès aux intrants agricoles -Equiper les CPC en machines agricoles -Aménager les surfaces agricoles	1000agriculteurs de types Cet D sont équipés -Les intrants agricoles sont pour tous les agriculteurs -toutes les CPC disposent de machines agricoles -1000 ha sont aménagés	Nombre d'agriculteurs équipés -la production agricole -nombre de CPC équipées -nombre ha aménagés	300.000.000	100%	-	-	-	X	X	X	X	X
					PM	100%	-	-	-	X	X	X	X	X
					12.000.000	100%	-	-	-	X	X	X	X	X
					PM	5%	-	-	-	X	X	X	X	X
							10%	30%	55%	X	X		X	X
2 :Accès (Faible l'accès aux aliments)	- Augmenter les revenus de la population - Promouvoir les hebdomadaires	-Favoriser les activités génératrices de revenus - Construction d'équipements marchands -Réhabiliter les pistes	-22 ha maraîchages sont aménagés -les apiculteurs et les éleveurs sont formés -les équipements marchands sont construits	-nombre d'ha aménagés -nombre de personnes formées -nombre de magasins et de hangars -nombre de km de pistes -taux de	66.000.000	20%	-	-	80%	X	X	X	X	X
					3.000.000	20%	-	-	80%	X	X	X	X	X
					PM	20%	-	-	80%	X	X	X	X	X
					PM	20%	-	-	-	X	X	X	X	X
					100.000	-	-	100%	X	X	X	X	X	

		-Sensibiliser la population	-les pistes sont réhabilitées -les foires sont bien fréquentées en toutes saisons	fréquentation des foires		100%	-	-		X	X	X	X	X
3 :l'Utilisation Des aliments	-Amener les populations à faire bon usage des aliments	-sensibiliser la population (sketchs, causeries débats)	-les techniques nutritionnelles sont bien comprises	Nombre de personnes bien nutries	1.000.000	20%	-	-	80%	x	x	x	x	x
4 :Stabilité : Assurer la stabilité dans l'approvisionnement	Création de banque de céréales	Construire et approvisionner 11magassins de stockage	11magasins sont construits et approvisionnés	Nombre de banques de céréales fonctionnelles	110.000.000	60%	-	-	40%	X	X	X	x	x
					492 100 000									